



## Propositions pour un accompagnement de la collectivité

Propositions :

### 1/ pour le Festival des solidarités :

- rencontrer la commission extra municipale « jumelage et coopération décentralisée » ou autre
- contacter les acteurs concernés par le festival des solidarités
- faire des propositions pour toucher mieux les habitants de la ville, mais aussi des communes périphériques
- proposer des actions pour développer le festival vers les scolaires et pour impliquer les enseignants
- travailler à l'implication du centre social
- informer sur les financements existants
- proposer des actions nouvelles possibles en s'inspirant de pratiques d'autres territoires
- faire le lien avec le festival Alimentterre
- introduire la thématique de la mobilité des jeunes en Europe et dans le monde, la préparation interculturelle que cela implique et le prolongement en termes d'engagements citoyens
- proposer d'introduire les Objectifs de développement durable ODD, voire ODD et migrations

### 2/ Pour l'accompagnement des associations porteuses de projets de développement à l'international (Europe et reste du monde) :

- répondre aux besoins et aux recherches des associations porteuses de projets
- mettre en réseau avec d'autres acteurs des HDF ou France sur même thématique ou même pays
- travailler si besoin sur le soutien financier d'une collectivité pour co financer la subvention de l'Agence de l'eau Artois Picardie au regard de la loi Oudin
- valoriser les actions menées notamment en lien avec le festival des solidarités
- organiser si besoin une rencontre des actions de coopération (Madagascar, Rwanda, Allemagne, Pologne, Sénégal et autres ) ou un temps sur vos jumelages ou encore un groupe pays (une rencontre avec un seul pays)
- travailler la thématique de l'énergie renouvelable et ou les Objectifs du Développement durable

### 3/ Pour l'information et l'accompagnement pour la mobilité européenne ou internationale pour les jeunes de la commune :

- organiser une rencontre en direction des représentants de la collectivité (ou des communes de l'agglomération) sur les enjeux, les moyens disponibles (dispositifs financiers et accompagnement) et

notamment chantiers et service civique à l'international et le portage de l'envoi par le groupement de Lianes (possibilité de préciser Erasmus+ , OFAJ, JSI VVSI, appel à projet jeunesse...)

- proposer un guide de Lianes des actions exemplaires des collectivités de France ayant utilisé la mobilité des jeunes à l'international comme levier de leurs politiques publiques jeunesse et associatives pour illustrer de nouvelles possibilités d'actions.

- proposer un accompagnement aux structures jeunesse intéressées par l'envoi de jeunes de la commune ou l'accueil de jeunes volontaires étrangers en statut service civique international

**4/ Pour l'organisation concrète d'un envoi de jeunes en mobilité internationale (Madagascar, Rwanda, Congo Kinshasa, Sénégal et autres) ou européenne (vers vos villes jumelées par exemple) pour les jeunes de la commune ou de l'agglomération :**

- informer les structures jeunesse et les collectivités sur les possibilités et choisir des options (envoi ou accueil, chantiers en groupe ou service civique international individuel ou en binôme)

- identifier des jeunes volontaires pour une mobilité

- faire les formations de préparation au départ et interculturelles

- identifier les missions et les partenaires à l'étranger

- faire toutes les démarches administratives (assurances, passeports, visa, transports...)

- organiser le tutorat en France et à l'étranger pendant les missions pour assurer un accompagnement pédagogique de qualité et structurant

- organiser l'envoi (ou l'accueil) avec éventuellement l'accompagnement par un animateur de la commune

- organiser en fin de mission le retour en France

- organiser le débriefing, formation au retour, démarches de prolongement en termes d'engagement citoyen, formation, insertion à l'emploi, de restitution pour motiver d'autres jeunes ; assurer le lien avec des structures pertinentes pour l'après-mission (mission locale, organismes de formation,

**5/ Pour l'accompagnement au développement des jumelages et des coopérations internationales**

- apporter toutes les informations, réglementaires, de domaines, méthodologiques et les contacts français et étrangers nécessaires

**6/ Pour l'accueil de la ville de de la commune dans le réseau des collectivités déjà adhérentes au réseau Lianes coopération**

- apporter les informations sur toutes les collectivités engagées

- mettre en lien avec les collectivités utiles pour le projet de de la commune